

Notification 2024/025

5 novembre 2024

## NOTIFICATION AUX PARTIES

### ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ESPÈCES MIGRATRICES

Le groupe de travail sur l'énergie de la CMS a été établi par la Résolution 11.27 (Rev.COP13). Cette notification répond à deux demandes d'informations pertinentes adressées aux Parties et aux autres parties prenantes.

1. Recherche d'informations sur les outils et conseils existants relatifs aux impacts de l'énergie renouvelable sur les espèces migratrices :

Les Décisions 14.209 a) et d) demandent au Groupe d'étude de l'énergie de la CMS (ETF) de :

- a) *examiner les outils et fournir des orientations pour évaluer et atténuer les impacts des énergies renouvelables et des développements de lignes électriques sur les espèces migratrices le long des voies de migration et dans l'ensemble des aires de répartition des espèces, notamment, dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale ; cela comprend des approches normalisées pour la surveillance post-construction des projets d'énergie renouvelable, et un examen des outils existants, tels que l'AVISTEP ;*
- d) *réunir des informations sur les risques et les impacts négatifs sur les espèces migratrices du secteur de l'énergie tout au long de ses opérations, de ses chaînes d'approvisionnement et de valeur, afin de réduire progressivement les impacts négatifs sur la biodiversité, d'augmenter les effets positifs et de promouvoir des actions visant à garantir des modèles de production durables.*

Pour soutenir l'ETF, le Secrétariat recherche des outils existants, des lignes directrices, des rapports ou des référentiels produits pour évaluer et atténuer les impacts des énergies renouvelables et des développements de lignes électriques, ainsi que des informations sur les risques et les impacts négatifs causés par eux, conformément aux décisions ci-dessus. Les réponses doivent être envoyées par courriel **avant le 25 novembre 2024** au Secrétariat de la CMS : [cms.secretariat@cms.int](mailto:cms.secretariat@cms.int).

Veillez noter que cette demande concerne les **oiseaux migrateurs, les chauves-souris et les cétacés**, sur la base du champ d'application actuel et des activités menées dans le cadre de l'ETF. Veuillez indiquer à quels taxons votre réponse (y compris les liens ou les documents) s'applique. Les ressources relatives à d'autres espèces migratrices sont également les bienvenues.

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>

2. Recherche de membres pour le groupe de travail sur les espèces marines :

La 7e réunion de l'ETF (avril 2024) a établi un certain nombre de nouveaux groupes de travail, dont un sur les **espèces marines, axé sur les cétacés**. Le Secrétariat recherche par la présente des experts en cétacés pour ce groupe de travail, qui pourraient contribuer à la mise en œuvre des décisions 14.209 a) et d). Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courriel **avant le 25 novembre 2024** au Secrétariat de la CMS : [cms.secretariat@cms.int](mailto:cms.secretariat@cms.int).

Pour plus d'informations, veuillez consulter Iván Ramírez à [ivan.ramirez@un.org](mailto:ivan.ramirez@un.org).